

francetvpublicité radiofrance
publicité



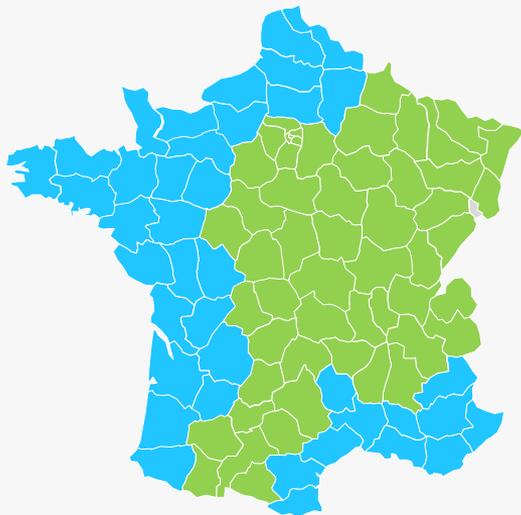
DUO-RÉGIONS

Espace classique TV + espace classique radio + digital
Du 31 juillet au 20 août 2017 inclus

Siège social : 64/70 avenue Jean-Baptiste Clément, 92641 Boulogne-Billancourt Cedex
SIREN 332 050 038 RCS Nanterre TVA intracommunautaire FR 90 332 050 038

41020116 / 03.09.2017

I DUO REGIONS C'EST...



... **UNE ALLIANCE STRATÉGIQUE** DE MARQUES MÉDIAS PREMIUM

francetv**publicité** **radiofrance**
publicité

... **LA COMPLÉMENTARITÉ** DE DEUX MÉDIAS



... **LE MEILLEUR DES REGIONS**

... **POUR UNE PUISSANCE MAXIMALE !**

I LA PUISSANCE RÉGIONALE POUR CIBLER LES VACANCIERS LA OÙ ILS SE TROUVENT

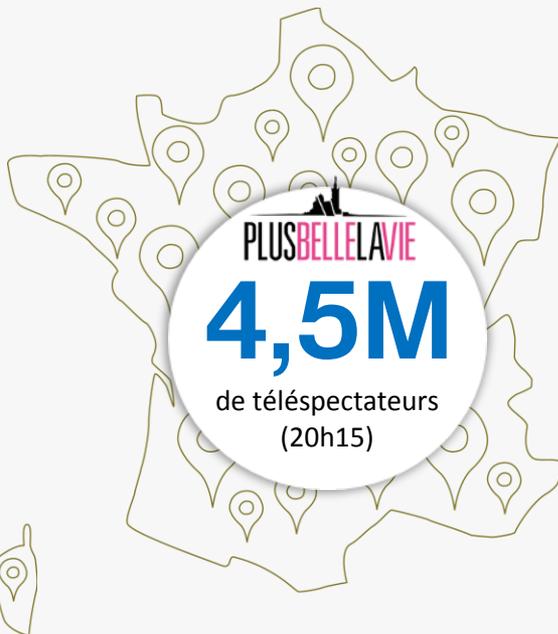
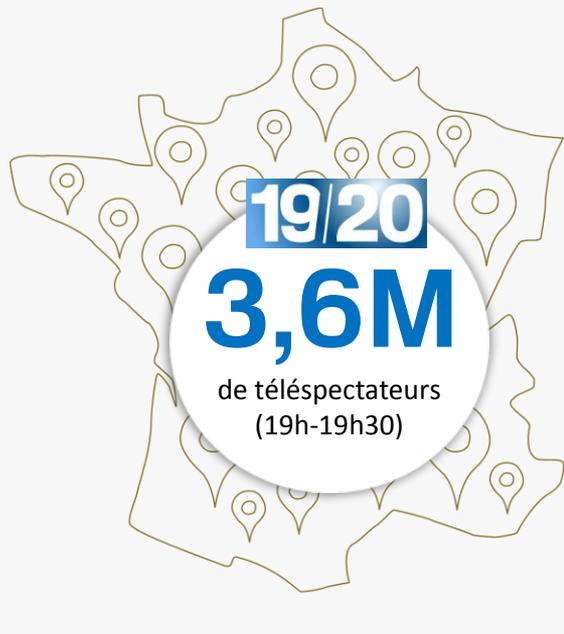
41020117 62 01/14/17



24 chaînes régionales



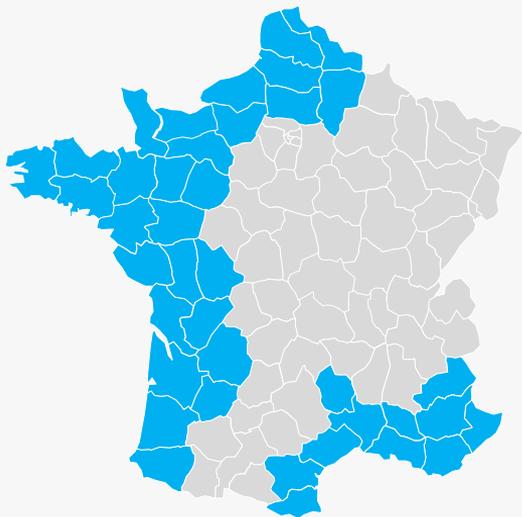
44 stations locales



SOURCE(S) : 19/20: Médiamétrie baromètre régionalisé – sept 2015– Nov2016 / radio Médiamétrie 126 000, janv-mars 2017, 13 ans et +, L-V, 5h-24h/ PBLV: Restit tv jan mai 2016

PACK MER : A VOS MAILLOTS

NORD PAS DE CALAIS, PICARDIE, BRETAGNE, HAUTE NORMANDIE, BASSE NORMANDIE, PAYS DE LA LOIRE, POITOU CHARENTES, AQUITAINE, LANGUEDOC ROUSSILLON, PROVENCE ALPES, COTE D'AZUR, CORSE



VOS SPOTS TV
GEOLOCALISES

25-59 ans:

128 GRP

34M contacts



VOS SPOTS RADIO
GEOLOCALISES

25-59 ans:

73 GRP

9M contacts



VOS PRE-ROLLS
GEOLOCALISES

600 000
IMPRESSIONS

44M

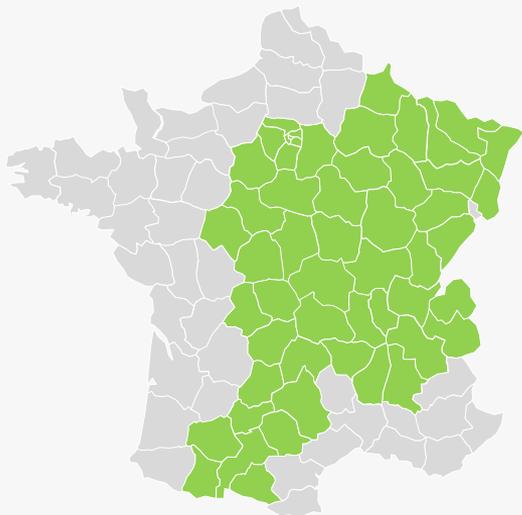
DE CONTACTS
SUR 3 SEMAINES*

31/07 AU 20/08/2017
INCLUS

**TARIF
NOUS
CONSULTER**

PACK TERRE A VOS RANDOS

ALSACE, FRANCHE COMTE, LORRAINE, CHAMPAGNE ARDENNE, MIDI PY, LIMOUSIN, GRAND RHONE, ALPES, AUVERGNE, BOURGOGNE, IDF, CENTRE




VOS SPOTS TV
GEOLOCALISES

25-59 ans:
90 GRP
25M contacts



VOS SPOTS RADIO
GEOLOCALISES

25-59 ans:
50 GRP
8M contacts



VOS PRE-ROLLS
GEOLOCALISES

600 000
IMPRESSIONS

32M

DE CONTACTS
SUR 3 SEMAINES*

31/07 AU 20/08/2017
INCLUS

**TARIF
NOUS
CONSULTER**

CONDITIONS COMMERCIALES MODALITÉS D'APPLICATION DE L'OFFRE

Cette offre est ouverte, à tout annonceur, sous réserve des disponibilités du planning.

Les investissements réalisés dans le cadre de la présente offre ne sont pas pris en compte dans les accords annuels des annonceurs.

Période : à compter du 31 juillet 2017 jusqu'au 20 août 2017 inclus.

Périmètre : La présente offre, constituée discrétionnairement par FRANCE TELEVISIONS PUBLICITE et RADIO FRANCE PUBLICITÉ, regroupe des espaces publicitaires sur les supports télévisés, radio et numériques visés ci-avant . Les éléments constitutifs de cette offre sont indissociables et ne pourront pas être recomposés.

Il est précisé que dans le cadre de la présente offre : Les espaces publicitaires des services de France télévisions et les espaces publicitaires des sites internet, dont FRANCE TELEVISIONS PUBLICITE assure la régie, sont soumis aux Conditions Commerciales et Générales de Vente 2017 de FRANCE TELEVISIONS PUBLICITE, accessibles sur le site www.francetvpub.fr, ce que l'annonceur reconnaît et accepte. Le dispositif publicitaire diffusé sur le service de radio – France BLEU - est soumis aux Conditions Commerciales et Générales de Vente 2017 de RADIO FRANCE PUBLICITÉ, accessibles sur le site www.radiofrancepub, ce que l'annonceur reconnaît et accepte.

A ce titre, chacune des opérations constituant la présente offre fera l'objet de contrats et de facturations spécifiques de la part de FRANCE TELEVISIONS PUBLICITE et de RADIO FRANCE PUBLICITE selon les supports dont chaque régie assure la commercialisation.

Réglementation : Chacune des opérations constituant la présente offre est soumise au respect de la réglementation en vigueur et notamment au respect de l'article 14 de la loi n°86-1067 du 30 septembre 1986 et de l'article L.52-1 du code électoral. Par ailleurs, France Télévisions ne diffuse pas d'émissions ou de messages publicitaires produits par ou pour des partis politiques, des organisations syndicales ou professionnelles, ou des familles de pensée politiques, philosophiques ou religieuses, qu'ils donnent lieu ou non à des paiements au profit de la société.

Procédure de validation des messages :

Tout message publicitaire de l'annonceur doit obligatoirement obtenir l'avis favorable de l'ARPP préalablement à toute diffusion.

La programmation des messages publicitaires est assurée exclusivement par France Télévisions Publicité, en fonction des disponibilités du planning.

Le tarif est indiqué en euro net HT, hors frais techniques et frais de production, et ne bénéficie d'aucune minoration tarifaire hors cumul de mandat.